



19^e CHAPITRE DE LA CONFRERIE DE LA PRUNE ET DE LA QUETSCHES LORRAINES DE FAREBERSVILLER

Date : 30 SEPTEMBRE 2023



Emplacement:

SALLE RABELAIS—2 rue du Neufeld— 57 450 FAREBERSVILLER

Cher Grand Maître, chères consœurs, chers confrères.

*Le 19^e chapitre de la confrérie de la prune
et de la quetsche lorraines de FAREBERSVILLER
aura lieu cette année le samedi 30 septembre 2023 et votre noble
confrérie est cordialement invitée à participer à ce chapitre.*

En voici le programme :

8H30 : accueil des confréries à la salle RABELAIS,

9H30 : mise en habits,

10H00 : bénédiction des confréries en l'église Ste Thérèse,

11H15 : retour vers la salle Rabelais en cortège,

11H30: intronisations,

12H00 : apéritif,

13H00 : repas dansant animé par BERGTAL ECHO.

*Merci de bien vouloir retourner le bulletin d'inscription
Avant le 20 septembre 2023.*

Personne à contacter : Jean-Claude CHEMIN

06.32.65.03.43

MENU PREPARE PAR « LA TOQUE MOSELLANE »

Foie gras de canard mi-cuit et sa gelée, compotée du moment, brioche tiède.

coupe givrée.

Médallions de veau, sauce forestière et sa déclinaison de légumes.

Brochette aux 3 fromages, salade verte.

Tarte à la quetsche (prune), boule de glace vanille.

Café.

Boissons comprises.

Eau plate, eau gazeuse.

vin blanc, vin rouge.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. La confrérie décline toute responsabilité si une infraction est commise à la suite de l'alcoolémie ou à la prise de tout autre produit.



BULLETIN DE RESERVATION



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 20 septembre 2023 accompagné d'un chèque à l'ordre de « confrérie prune quetsche lorraines »

uniquement à :

Jean-Claude CHEMIN
26 rue Bellevue
57 620 SAINT LOUIS LES BITCHE

E-mail : jccol@hotmail.fr

tel: **06.32.65.03.43.**

Madame, Monsieur: _____

de la confrérie

Participera (ont) au 19^e chapitre de la confrérie de la prune et de la quetsche lorraines.

Nombre de personnes présentes au repas _____. x 65 € = _____ €

Souhaite être à la table de: _____

Nom de la personne à introniser:

Les chèques seront encaissés à l'issue du chapitre

Les confréries étrangères payeront sur place en espèces.

Nous introniserons gracieusement un membre par confrérie présente aux repas dansant. Des intronisations supplémentaires peuvent être prévues moyennant la somme de 25 euros par intronisation.

